RIASEC : Cr

K1707
POLICIER MUNICIPAL / POLICIÈRE MUNICIPALE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Agent / Agente de police municipale
- Agent / Agente de surveillance des parcs et jardins
- Brigadier / Brigadière de police municipale
- Brigadier-chef / Brigadière-chef de police municipale
- Gardien principal / Gardienne principale de police municipale
- Inspecteur / Inspectrice de sécurité de la commune
- Opérateur / Opératrice de vidéoprotection de police municipale

Définition

Le policier municipal est un agent de proximité chargé de faire respecter la sécurité, la tranquillité et les règles de la vie quotidienne dans sa commune ; il intervient 24H/24 et 7j/7 au plus près des habitants en patrouillant en voiture, à pied ou à vélo, pour assurer la sécurité, apaiser les quartiers et veiller au respect du partage de l'espace public.

- Réalise l'exécution des arrêtés de police du maire en matière de prévention et de surveillance, de sécurité et de salubrité publique (circulation, urbanisme, voisinage, etc.)
- Vérifie la conformité d'application de la législation (arrêtés municipaux et règlements) sur le territoire de la commune
- Peut coordonner une équipe

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP, souvent complété par une formation spécifique (CNFPT).
La réussite au concours externe ou interne de la fonction publique territoriale (catégorie C ou B) est nécessaire.
Des certifications complémentaires sont requises : permis B, formation aux premiers secours (PSC1), éventuellement habilitation à l'usage des armes.
Des tests médicaux et sportifs attestent de la capacité à exercer.
Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.
Le port d'arme pour les policiers municipaux est soumis à autorisation préfectorale.

Certifications et diplômes :

- Agent de sécurité publique
- Adjoint polyvalent de sécurité

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir une relation de confiance avec les habitants et les élus
- Adapter son intervention en fonction des publics (jeunes, commerçants, festivaliers, etc.)
- Sensibiliser les citoyens aux règles de sécurité et de civisme
- Assister les services municipaux lors d'événements publics
- Gérer les situations d'urgence ou imprévues de manière calme et efficace

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réaliser les interventions de lutte contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public (maintien de l'ordre, lutte contre la délinquance, la criminalité, ...)
- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention des incivilités, violences, dégradations auprès des élèves
- Assurer la sécurité des biens et des personnes

Management, Social, Soin

- Assurer une médiation

Savoir-faire secondaires

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Incarner les valeurs de l'Etat et du Service Public
- Collaborer avec les forces de l'ordre nationales (police, gendarmerie) en cas de besoin
- Créer une relation de confiance
- Collaborer avec d'autres services de police
- Utiliser les outils numériques — Transition numérique
- Négocier en cas de conflit pour désamorcer les tensions
- Gérer les situations d'urgence et appliquer les procédures adéquates
- Agir rapidement en situation d'urgence
- Respecter la réglementation locale

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réaliser une mission d'ordre public
- Prévenir les troubles à la tranquillité publique par îlotage, ronde, et régler les conflits
- Prévenir les troubles à l'ordre public
- Participer aux missions de prévention routière et de sécurité scolaire
- Surveiller les espaces publics et les établissements recevant du public (ERP)
- Contrôler le respect des arrêtés municipaux et du code de la route
- Relever une infraction
- Rédiger des actes et procédures juridiques
- Constater les infractions aux arrêtés concernant la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules dans les cours des gares
- Sanctionner les infractions et attribuer les pénalités appropriées
- Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits du voisinage
- Relever par écrit les infractions aux règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics
- Etablir un procès-verbal
- Appliquer les mesures de police administrative sous l'autorité du maire
- Assurer la liaison avec les services de police et de justice
- Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie
- Etablir des rapports périodiques sur la sécurité
- Rédiger des rapports d'inspection et des procès-verbaux en cas d'infraction
- Rédiger des rapports d'intervention détaillés

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réaliser une télésurveillance
- Surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, transport public, parcs, cimetières, ...), les manifestations et lieux publics
- Sécuriser des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéoprotection
- Sécuriser la traversée des piétons aux abords des écoles
- Superviser une opération d'enlèvement de véhicule
- Gérer les opérations de capture et de mise en fourrière des animaux errants ou dangereux
- Repérer et signaler des anomalies concernant la voirie, l'éclairage public, les signalisations défectueuses

Développement économique

- Accueillir, orienter, renseigner un public

Management, Social, Soin

- Animer, coordonner une équipe
- Sensibiliser aux causes et conséquences des accidents de la route pour éviter la réitération des infractions

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Administrer une enquête, un sondage

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Normes et procédés

- **Code général des collectivités territoriales (CGCT)**
- Droit de l'environnement — Transition écologique
- Droit et réglementation des assurances
- Droit pénal
- Réglementation de la pêche
- Règlements intérieurs des cimetières
- **Maniement d'armes**
- Méthodes d'enquête administrative
- Règles de conduite et de sécurité routière
- Surveillance des systèmes de sécurité (pare-feu, VPN, systèmes de détection d'intrusion) — Transition numérique
- Lecture de plans et de schémas
- **Réglementation des espaces publics**
- Règlement de salubrité publique et la propreté des espaces urbains

Produits, outils et matières

- Utilisation d'équipements de surveillance
- Outils connectés
- **Procès-verbal électronique (PVE)** — Transition numérique

Techniques professionnelles

- Techniques cynophiles
- **Techniques de sauvetage et secourisme**
- Prévention des incivilités

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- En extérieur
- Port d'arme et de munitions
- Port de gilet pare-balles
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Utilisation d'équipements de protection collective (EPC)

Horaires et durée du travail

- Mobilisable en urgence
- Travail en astreinte
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail par roulement

Lieux et déplacements

- Zone départementale

Statut d'emploi

- Fonctionnaire

Types de structures

- Collectivités territoriales

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail